

DEUX DIFFÉRENTES ANALYTIQUES DU SEXE : DÉCHARITER

Jean Allouch

Déchariter

Une des ultimes indications de Jacques Lacan concernant le psychanalyste tient en un mot : « déchariter ». En 1973, lors de l'enregistrement de l'émission « *Télévision* », tout se passe comme si, à un moment donné, il se lançait : « N'y allons pas par quatre chemins », dit-il. Et ce qui vient tout juste après est très nouveau et a pu choquer plus d'un auditeur de l'émission ou lecteur de l'opuscule publié ensuite. Il affirme alors que l'« on ne saurait mieux le [le psychanalyste] situer objectivement que de ce qui dans le passé s'est appelé : être un saint ». Et de poursuivre : un saint « ne fait pas la charité. Plutôt se met-il à faire le déchet : il décharite¹ ». Ce néologisme est forgé avec « charité ». Ainsi, dans le droit-fil de son rapport tendu au catholicisme, l'invention lacanienne du « déchariter » récuse-t-elle la charité chrétienne. Prolongeant saint Paul, le catholicisme a distingué trois vertus « théologiques » (elles ont Dieu pour objet) : la foi, l'espérance et la charité : « Maintenant donc, ces trois-là demeurent, la foi (*pistis*), l'espérance (*elpis*) et l'amour (*agapè*), mais l'amour est le plus grand. » (I *Cor.*,

1. Jacques Lacan, *Télévision*, Paris, Éd. du Seuil, 1973, p. 28.

XIII, 13) *Agapé* a donné *caritas*, rendu par « charité ». De quel rapport au catholicisme Lacan faisait-il preuve en inventant « déchariter » ?

Dès l'instant où l'on ouvre l'opuscule *Télévision*, on se trouve plongé dans un certain bain, prévenu par ce qui s'annonce comme un « avertissement ». La toute première occurrence que le Robert propose pour « avertissement » est : « Mise en garde : donner à quelqu'un un avertissement charitable. » L'avertissement à l'entrée de *Télévision* fait-il bon ménage avec le déchariter ? L'analyste avertit-il l'analysant lorsqu'il « fait le déchet » ? La réponse à chacune de ces deux questions est clairement : non.

« *Manuductio* », lit-on tout à la fin de l'avertissement. Qu'est-ce à dire ? Que l'on se propose de prendre le lecteur par la main en supposant a priori qu'il ne comprendra pas ce dont il va s'agir ; on procède tel un maître avec un enfant. Et on le lui fait savoir à cet enfant supposé ignare. Le voici averti. *Manuductio* est en usage à propos des sermons de Nicolas de Cues. Jean-Michel Counet rapporte que, selon Nicolas de Cues,

Une manuductio est nécessaire pour s'élever des réalités sensibles aux réalités intelligibles, pour s'élever du particulier à l'universel, des choses familières aux choses cachées, des réalités temporelles aux réalités éternelles, etc².

On se trouve ici guidé sur un tout autre registre qu'analytique. Être sermonné et avoir affaire à un saint qui décharite sont deux situations non seulement différentes, mais aussi à l'envers l'une de l'autre que le sont les discours du maître et psychanalytique. Or c'est *au sein même de ce dispositif* où l'on serait pris par la main, orienté, guidé, *que le psychanalyste fut déclaré être un saint*. Toutefois, Lacan introduisit un bémol au cœur de ce dispositif, qu'il a cependant validé. Sur la page où se trouve cet avertissement, on lit une phrase signée J. L. « Celui qui m'interroge sait aussi me lire. » On croit comprendre qu'il s'agit de J.-A. Miller, qui lui posait des questions et qui est le signataire de l'avertissement. Pour autant, ce n'est pas dit, et cette indication a une portée telle que quiconque peut la faire sienne et ainsi s'abstenir de sermonner. Lire Lacan est précisément cela qu'il attendait de ses élèves : être questionné. J'ai joué, je joue ce jeu. Je le questionne lorsqu'il offre à l'être tout spécialement en ne masquant pas

2. Jean-Michel Counet, « Le sermon comme *manuductio* chez Nicolas de Cues », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 2014/ 3, t. 98, pp. 543-561. Cet article rapporte aussi que « *manuductio* est la traduction latine, dans la plupart des traductions du corpus dionysien, du grec *χειραγωγία*, (*cheiragôgia*) qui désigne un processus d'initiation, de guidance souvent associé avec la découverte d'une lumière, restée inaperçue avant l'initiation et permettant l'élévation de l'âme ».

ses difficultés – et si le questionner apparaît à certains une explication, une transmission, voire un enseignement, eh bien... tant mieux. Pour autant, là n'est pas ma visée, d'autant que mon problème, celui qui m'a amené parmi vous aujourd'hui, n'est pas à proprement parler de savoir ce qu'il a pu dire, mais la folie. J'ai, sans bien le savoir, élu Lacan comme quelqu'un qui se débattait avec cette folie qui me concernait, et qui le faisait d'une manière que je jugeais pertinente. Nul n'a su se rendre maître de l'intraîtable folie³. Je ne suis pas un sous-maître là où il a été un maître – car un maître, il a cru pouvoir parfois l'être sans trop de dommages, ce que je vais très bientôt illustrer. Parle-t-il en maître quand il indique à ses élèves que leur acte d'analyste se dit « déchariter » ?

En marge du passage où le psychanalyste est dit « faire le déchet, déchariter » une indication est censée avertir, guider le lecteur, l'éclairer sur la valeur de ce « déchariter ». On lit : « L'objet (a) incarné ». Revoici le catholicisme. On n'en saura pas plus sur ladite « incarnation » que l'on chercherait en vain dans ces propos de Lacan à la télévision, dans l'opuscule et, sans doute, nulle part ailleurs. Lacan était bien trop averti du catholicisme pour, sans plus, lancer à la cantonade une telle énormité. Je n'affirme d'ailleurs pas que cette indication en marge ait été dénuée de sens, elle paraît même assez bien convenir aux propos rapportés sur cette même page de l'opuscule. *Et c'est bien là le problème, cette évidence.* L'indication en marge rabat le « déchariter » sur du déjà connu.

« Déchariter » ne saurait s'entendre au seul sens de « faire le déchet », qui relève de ce que j'ai récemment distingué comme étant une première analytique du sexe, celle de l'objet a. L'inexistence du rapport sexuel est aussi partie prenante, autour de laquelle Lacan a discrètement configuré une seconde analytique du sexe. J'ai déjà présenté à un public proche ou membre de l'Ali cette distinction de deux analytiques du sexe, c'était à Dublin, le 1er décembre 2018, lors d'un symposium rendant hommage à Cornac Gallagher. Bien que la plupart d'entre vous n'étaient sans doute pas présents, je voudrais aujourd'hui reprendre les choses un peu autrement. Et tout d'abord en vous rapportant quelques brefs récits où je reconnais qu'y fut à l'œuvre autant de manières de déchariter.

3. Voir Michel Caire, *Soigner les fous. Histoire des traitements médicaux en psychiatrie*, Paris, Nouveau Monde, 2019. On pourrait lire cet ouvrage en se demandant quelles conceptions de la folie ont eue en tête ceux qui ont fait preuve d'une si large imagination en inventant tel et tel traitement sans, parfois, rebrousser chemin du fait de leurs violences.

Récits

I. En 1968, dans *Psychanalyser*, Serge Leclaire publie un cas, le cas Philippe⁴, qui est rapidement et à juste titre devenu célèbre (quand bien même l'on serait aujourd'hui sans doute plus réservé). Il en dégageait une suite de lettres (pordjeli), qui, prises ensemble, n'ont aucun sens (et c'était attendu), mais dont le réseau dans l'inconscient, rendait compte de la symptomatologie. Leclaire fut interrogé. Un journaliste lui demanda comment ce Philippe s'était trouvé au terme de son analyse, dans quel état il en était sorti. La réponse vint, après un assez long silence méditatif : « un petit peu plus angoissé », déclara-t-il tout doucement. Si cette réponse vous a amusé, votre sourire amusé atteste que l'analyse n'est pas, à vos yeux, telle les thérapies psychologiques, une thérapie charitable qui prendrait soin de l'analysant en ayant pour objectif de le délester de son angoisse.

II. Voici un autre très bref récit où l'on apercevra que « déchariter » est exactement cela devant quoi, selon Lacan, l'analyste se tient trop souvent en arrêt. Le 30 novembre 1960 (treize années avant *Télévision*, séminaire *Le Transfert*) il délivrait à son public dont certains exerçaient l'analyse une indication. Il craignait

que le respect dû au semblable aille trop vite au respect du ressemblant, « au renvoi à leurs lubies de résistance, à leurs idées butées, à leur bêtise de naissance, à leurs oignons quoi... qu'ils se débrouillent ! C'est bien là, je crois, le fond de cet arrêt devant leur liberté qui souvent dirige votre conduite [je souligne], liberté d'indifférence dit-on, mais non pas de la leur, de la vôtre plutôt.

En voici un exemple repris du tout début de mon analyse avec Lacan. Ce Lacan à l'époque pas si fameux, mais dont je suivais, impressionné, les séminaires depuis quelques années, je n'osais un seul instant imaginer qu'il pourrait m'accepter en analyse. Je n'avais rien à faire valoir pour qu'il puisse me recevoir : pas d'agrégation de philosophie, pas d'internat psychiatrique ni non plus d'argent. Je pensais, façon Groucho Marx : « Jamais je ne voudrais faire partie d'un club qui accepterait de m'avoir pour membre. » Il fallut me rabattre sur un tenant-lieu (première stupidité de ma part). Ce fut Serge Leclaire, qui, fort heureusement, remis un premier rendez-vous si loin dans le futur que je ne pouvais m'y résoudre, vu l'urgence où je me trouvais. Leclaire m'indiqua son ami Guy Rosolato, un tenant-lieu de

4. Le pot aux roses fut un beau jour éventé : il s'agissait non pas de ce Philippe mais de Serge Leclaire lui-même.

tenant-lieu : une stupidité au carré. Ni Leclaire ni Rosolato n'étaient pour moi ce que Conrad Stein a dénommé un « analyste d'élection ».

Je l'entrevois aujourd'hui, la liste d'attente de Leclaire m'a rendu un fieffé service car je ne suis pas sûr, s'il m'avait accepté, d'avoir été par la suite en mesure de jamais interroger Lacan comme je me surprends de l'avoir commis. Subtil, brillant, séduisant, Leclaire, sans rien faire pour cela de particulier, m'aurait sans doute maintenu dans son sillage. Tandis qu'avec Rosolato... je ne risquais rien de cet ordre. Il me fallut cependant quelques années pour m'apercevoir que j'avais affaire à un homme « de peu de poids⁵ ». Après ces déboires, premier rendez-vous, donc, avec Lacan. Je lui fais part de ma déconvenue concernant Rosolato et, bien sûr, du borbier où je me trouvais. Fin de l'entretien, je paye⁶ et m'en vais. Tout juste sorti, encore sur le palier de l'entresol, me vint une pensée : « Il ne m'a pas proposé un second rendez-vous ! », suivie de « un second rendez-vous que, d'ailleurs, je ne lui ai pas demandé ! ». Ces deux pensées amenèrent une illumination : « Mais bien sûr, il ne le pouvait pas ! Pas avant que j'aie donné son congé à Rosolato » (quand bien même Rosolato avait été informé de ma démarche auprès de Lacan et ce dernier de l'information donnée à Rosolato). *La proposition d'un second rendez-vous m'aurait délesté de ma liberté de rompre*, laquelle liberté ne pouvait qu'être mienne, sans *aucun* appui venant de *qui que ce soit*. Ainsi Lacan ce jour-là s'est-il montré libre en s'adressant à ma propre liberté. Dernière séance avec Rosolato, où je prends congé, puis coup de fil à Lacan : « Ça y est ! J'ai quitté Rosolato. Quand puis-je venir ? » J'étais parti, c'était parti.

III. Et voici une autre première séance avec Lacan, dont on goûtera la savoureuse et théâtrale littéralité. Il se trouve que cette femme, venue lui demander de poursuivre avec lui son analyse, l'informe que l'enterrement de son analyste a lieu au moment même de ce premier rendez-vous. Si Lacan, en cette occasion, peut être reconnu décharitant, cela tient au fait que, séance tenante (la séance ne tient précisément pas ou, plutôt, se tient de ne pas se tenir), délaissant sa nombreuse clientèle, il décidait de l'accompagner à cet enterrement, autrement dit de ne pas seulement l'inviter à s'y rendre. Qu'est-ce à dire ? Qu'anticipant, dès ce premier rendez-vous, ce qui allait

5. Selon Lacan, il en est même qui n'en ont aucun, mais à qui leur femme peut s'employer à leur fournir ce poids qui leur manque.

6. Voir le bon mot « Dénégation fait loi », *Les Impromptus de Lacan. 543 bons mots recueillis par Jean Allouch*, p. 51.

advenir à la fin de cette analyse, il s'offrait d'emblée comme cet objet *a* que l'ex-analysante allait pouvoir déposer dans la tombe de l'analyste décédé⁷.

IV. En revanche, il lui est arrivé d'accueillir autrement quelqu'un qui s'en fut le trouver à son « consultoire ». Il jouait alors au maître, on va l'apercevoir. Je tiens ce récit de la collègue d'un jeune psychiatre qu'elle savait être en analyse avec Lacan. Ils travaillent tous deux dans la même équipe d'un CMP. Ils se sont donnés un amical rendez-vous en fin d'après-midi comme ça... pour bavarder. Toutefois, au moment de s'y rendre... elle ne sait plus trop où aller. Un peu au hasard, elle stationne sa voiture dans le quartier qu'elle pense être le bon. Et là, surprise ! Elle le voit émerger d'une porte cochère. Il lui apprend qu'il vient d'avoir sa séance avec Lacan et que donc, pense-t-elle alors, elle avait sans le savoir stationné sa voiture juste en face du lieu où Lacan recevait. Dans l'ambiance lacanienne où elle se trouvait, elle devait bien avoir entendu parler de ce 5 rue de Lille, quand bien même elle n'aurait pas été en mesure de dire où Lacan se tenait. Ainsi vit-elle fort justement dans sa décision peu réfléchie de stationner là un acte manqué. « Tu devrais aller le lui raconter », lui dit alors son ami. Ce qu'elle fit peu après, et ce à quoi Lacan répondit par un « Je vous garde ! » Elle n'était pas venue lui demander une analyse, mais, plus simplement, lui faire part de son acte manqué. Le « Je vous garde ! » venait empêcher qu'elle formule sa demande d'analyse, supposément à l'œuvre dans l'acte manqué. Cette intervention est d'un maître (« maître zen », a-t-on dit à propos de Lacan), telle cette autre, non moins intempestive, dite à propos d'Artaud : « Ce type n'écrira plus jamais ! » Le pronostic s'est avéré inexact comme, de même, l'analyse ainsi engagée n'a pas eu lieu.

V. L'analyse ne saurait revendiquer l'exclusivité du déchariter. En voici un premier exemple. Quoique brillante élève, elle vient de rater, de fort peu, son admission à l'École normale supérieure. Prévoyante, elle avait, pour ses études à venir, loué un minuscule studio parisien. Il lui fallait maintenant trouver de quoi payer son loyer autrement que prévu (par la bourse qu'elle venait de perdre en échouant). Ce fut la banque, où elle travailla un mois dans l'ennui à remplir d'indigestes formulaires. Premier salaire. La moitié lui servit à régler son loyer ; avec l'autre moitié elle s'offrit un superbe stylo Mont-Blanc, anticipant ainsi son souhait de bientôt écrire, ce qui s'appelle écrire, autrement dit de la littérature. C'était une folie, cette dépense, au regard de sa piètre situation financière.

7. Un bout de soi, voir *Érotique du deuil au temps de la mort sèche* [1995], Paris, Epel, 1997.

Peu après, elle narre à son père ce geste inconsidéré, lequel père lui répond : « Je te souhaite d'être en situation de toujours t'offrir cela. » Cela ? Son choix d'une vie risquée, point cantonnée dans un « principe de précaution ». Cette réplique entérine la mise en acte de sa liberté. La sienne, aussi bien, car ce n'est pas un père pédagogue qui parle ainsi, pas non plus un père berger de son troupeau familial, soucieux du bien-être de ses enfants. Méditer plus avant sur ce qui a eu lieu laisse même entrevoir que cet homme ne parle pas *quoad patrem*. Il formule ce que dirait *n'importe qui* sachant régler sa réponse sur *rien d'autre* que ce qui a eu lieu. Dans cet échange, il n'y a plus ni père, ni fille, ni famille, ni même familiarité.

Une remarque de cet ordre vaut pour Lacan et, à vrai dire, pour tout un chacun dès lors qu'il s'agit du déchariter : en ne me proposant pas un deuxième rendez-vous, en accompagnant l'endeuillée à l'enterrement de son analyste, Lacan se règle sur ce qui lui est présenté *et qui l'inclut* dès lors que cela lui est présenté. Il n'est plus « Lacan », plus rien de tout ce que ce nom peut évoquer, il n'est que cela que la situation l'invite à être ou, pour mieux dire, à désêtre.

VI. Thomas Bernhard a quinze ans. Ce jour-là, au petit matin, au lieu de rejoindre son école, il bifurque et, tournant le dos à l'école, se rend chez une assistante sociale pour exiger d'elle (le verbe n'est pas trop fort) qu'elle lui procure un travail, quel qu'il soit. Ce qu'elle fait. Elle obtempère tout en sachant que, selon ce qu'on lui a enseigné, sa réponse aurait dû être différente, à savoir renvoyer cet enfant dans son lycée. De retour chez son grand-père très aimé, Thomas l'informe de ce qui vient de se passer. Quoi donc ? Un soulèvement, dirait Michel Foucault, qui définitivement donne à sa vie un autre cours, un autre tour, qui la sort de ses rails (il ne regrettera jamais ce qui a eu lieu ce jour-là). La réponse de ce grand-père est la même que celle de l'assistante sociale : il assentit. En entérinant l'acte, cette réponse s'adresse à la liberté de celui qui lui a fait part de ce qui était advenu, étant par ailleurs elle-même une réponse libre. Ce grand-père ne sait pas à quoi il dit « oui », il ne sait qu'une seule chose : aucune autre réponse n'est possible, renvoyer son petit-fils à ses études serait rester, soi-même, comme *en arrêt* devant la liberté de son petit-fils. Mais non, il décharite. Le psychopathe appellerait « fugue » ce qui a eu lieu, et qui n'en est précisément pas une du fait de l'accueil de l'assistante sociale et du grand-père. On court derrière l'enfant qui a quitté le chemin qu'on lui assignait, on met en œuvre un mixte de violence et de persuasion afin

de le ramener au bercail et, s'il le faut, on en appelle à la gendarmerie. En bref : on écrase sa liberté.

VII. Rapporté dans *Pas ici, pas maintenant*⁸, un souvenir d'enfance d'Erri De Luca rend sensible ce qu'est intervenir en étant respectueux d'un soulèvement où s'exerce une liberté. « Comment, se demandait-il enfant, rester en paix dans l'attente de quelque chose ? » Erri l'avait plusieurs fois observé : question patience, sa mère n'était guère un parangon de vertu. Mettant à profit un instant où elle s'en était allée au dehors acheter le journal du dimanche, il décide de poser sa question à son père. Un geste tout à fait inhabituel car, comme le lui disait ce père pas moins égaré et intempestif que d'autres, il était un enfant « qui ne savait pas poser de questions » – ce qui s'entend comme l'aveu d'un père qui ne savait pas distinguer quand son enfant lui posait une question et quelle question il lui posait. Aussi lui en demande-t-il la permission ce jour-là, à quoi son père répond d'un simple « Voyons ». Erri s'interroge sur cet étrange pluriel, qu'il s'explique alors par le fait que ce père, en train de se raser face à un miroir, lui apparaît en double depuis le seuil de la porte entrebâillée de la salle de bains d'où il l'aperçoit. Il se lance (je ne reprends ici que la fin du dialogue auquel, bien entendu, j'invite mon lecteur à se reporter) : « Papa, si moi je ne veux pas être en attente et si je veux être sans attente, est-ce que je peux ? » La question est sérieuse et son père, maintenant avisé, n'en doute nullement ; il le lui fait savoir en cessant de se raser et en ouvrant largement la porte qui les maintenait jusque-là, père et fils, en deux différents lieux. Il lui répond : « Si tu es capable de vivre sans attente, tu verras des choses que les autres ne voient pas. » Puis d'ajouter : « Ce à quoi tu tiens, ce qui t'arrivera, ne viendra pas par une attente. »

Je le regardai de tous mes yeux. Ce n'était pas lui, même sa voix était différente. Quant à moi, je n'étais pas certain d'être celui qui avait posé la question.

Question et réponse viennent d'on ne sait trop où. De ce jour, écrit Erri De Luca, « je me délivrai des attentes, j'appris à ne pas attendre ». Ce père formule ce que dirait *n'importe qui* sachant régler sa réponse sur *rien d'autre* que la question posée. Il n'y a plus, dans cet échange ni père (ce n'est pas sa voix), ni fils (il n'est pas certain d'être à l'origine de sa question), ni famille, ni même familiarité. Cela, Lacan l'a dénommé « déchariter »⁹.

8. Erri De Luca, *Pas ici, pas maintenant*, Paris, Gallimard, 2008, p. 74-76.

9. Voir ma conclusion de *L'Autre sexe*, Paris, Epel, 2015, dont je reprends ici textuellement une phrase.

Déchariter ne se peut qu'au présent, qu'en présence. Le *n'importe qui* se fait présent lorsque ce père cesse de se raser et ouvre largement la porte qui le séparait de celui qui l'interrogeait. Ces deux gestes le dépouillent, le délivrent de sa stature de père ayant un enfant qui ne pose pas de questions. Avec sa réponse, cet homme, qui sut se laisser être dérangé et déplacé jusque dans son statut de père, s'est montré respectueux d'une volonté d'enfant de ne plus jamais vouloir attendre. Ses mots contribuent discrètement à ce que le libre soulèvement d'Erri se respecte lui-même. Ce père a pris acte d'une *volonté* de l'enfant. « Volonté » : on a tellement mis l'accent sur le désir, du côté de chez Lacan, que l'on a négligé la volonté, cette volonté si essentielle à la fabrication dudit « graphe du désir », où elle figure à l'étage supérieur, celui du symbolique. La volonté est ce qui, dans la seconde analytique du sexe, répond au désir dans la première.

Le récit d'Erri De Luca apparaît exemplaire à un autre titre encore. L'échange se conclut d'une façon telle qu'il n'y a en quelque sorte plus rien à ajouter. Si « tout » convenait, on pourrait admettre que « tout est dit » ; on préférera un « c'est dit », point. Il n'y a plus aucun motif d'y revenir. Rien là ne reste en suspens ou en rade. L'échange distribue les partenaires, les localise chacun à sa place, ce d'autant plus qu'ils se trouvent dans un même lieu, l'échange les sépare¹⁰. Ainsi, cette sorte d'assurance du « c'est dit » que retirent chacun de son côté et de manière d'ailleurs différente les deux interlocuteurs du récit d'Erri De Luca donne-t-elle le *la*, ou le « là » (le « c'est là », le « c'est donc cela »). On ne manquera pas d'observer avec étonnement qu'un tel « c'est dit » croise celui sur lequel, selon Lacan, débouche le rêve de l'injection faite à Irma (le *c'est écrit* de la formule de la triméthylamine), inaugural de *L'Interprétation des rêves*.

S'il avait, psychanalyste, anticipé le « déchariter » (survenu beaucoup plus tard), qu'aurait pu faire Leclaire entendant ma demande au bout du fil ? Me répondre comme le firent son père à Erri de Luca, l'assistante sociale et son grand-père à Thomas Bernhard. Tout d'abord me proposer un rendez-vous, car il n'est pas vrai qu'un analyste ne dispose pas de quelques minutes dans les prochains jours. S'il m'avait reçu, il se serait bientôt aperçu que ma demande était adressée à quelqu'un intempestivement vu comme le plus proche, sérieux et fidèle élève de Lacan, que ce dernier était mon analyste d'élection, que ma demande était à proprement parler dévoyée. Il m'aurait alors simplement dit : « Allez donc voir Lacan », m'économisant tout un temps que j'allais perdre chez ce Rosolato qu'il m'indiquait. Mais non, il

10. Ce que, dans son séminaire *L'Angoisse*, Lacan a dénommé « sépartition ».

s'est montré charitable à mon endroit en entérinant mon choix « névrotique » d'un analyste qui n'était pas celui, le seul, que je reconnaissais être tel. « Névrotique », bien plutôt, car ce compromis, auquel il devait d'avoir été élu (il était et n'était pas Lacan), était navrant.

Un horizon catholique

L'image la plus commune, en Occident chrétien, du geste charitable serait celle d'un passant pressé et qui, cependant, s'arrête et fouille dans son porte-monnaie à la recherche d'un peu d'argent à déposer dans le gobelet en plastique que lui tend un mendiant. Le mendiant reste en dette, reste aliéné à l'endroit du donateur par ce don lui-même. En pays hindouiste, ce geste est autrement configuré, car c'est celui qui a donné qui remercie, en Inde, le mendiant de cette opportunité de donner qui lui a été offerte. C'est le donateur qui reste en dette, non pas le mendiant. Une situation qui se retrouve aussi dans l'analyse lorsque l'analysant, tout en payant sa séance, remercie d'un mot l'analyste.

Avant l'invention lacanienne du « déchariter », « charité » en français n'avait pas de répondant verbal, à la différence, par exemple, du substantif « psychanalyse », qu'accompagne le verbe « psychanalyser ». Sans verbe associé, autrement dit sans action qui lui corresponde, un substantif tend à être reçu comme une essence. À cela contrevient quelque peu le verbe, quand il y en a un. Le « déchariter » lacanien est un « déchérir », non pas a-chérir (ne point chérir), mais chérir-dé (chérir en ne chérissant pas – où le lecteur de *L'Amour Lacan* retrouvera un thème qui m'est... cher). « Déchet » s'entend dans « déchérir » et, du coup, laisse apparaître le rire.

On a pu croire, un temps, que l'intervention de l'analyste devait avoir en vue le désir de l'analysant, son désir, ajoutait-on, « inconscient ». Quel analyste a jamais pu régler ainsi ses interventions ? Dans l'irréductible ignorance où il se trouve quant à ce prétendu désir inconscient, l'analyste ne pouvait qu'en rabattre. Un recours se présentait : le fantasme. Cela, l'analyste pouvait, sinon y avoir accès, tout au moins le construire au fil des séances. Et alors ? Alors rien ! Ce rien que Margarethe Csonka, ladite « Jeune Homosexuelle », a clairement su signifier à Freud¹¹, tout occupé à lui faire admettre qu'elle avait souhaité avoir un enfant de son père. Rien,

11. On pourra prendre connaissance de ce qu'il est advenu de ce cas en partant du dernier état de la question publié dans *L'Unebvue*, n° 33, « Au loin l'Œdipe » (Paris, L'Unebvue éd., 2015), et en remontant, de là, jusqu'à l'article inaugural de Freud.

on restait Gros-Jean comme devant avec le fantasme, entraînant l'analysant dans cette même impasse (sauf à imaginer une prétendue « traversée du fantasme¹² » et croire ainsi détenir la solution). Prendre comme guide le déchariter dans son lien avec la liberté érotique de l'analysant et donc le manque du rapport sexuel offre un biais plus accessible pour situer tout à la fois l'intervention de l'analyste et son possible effet libérateur. Car, oui, il n'est pas exclu et parfois même aisé de savoir si une intervention de l'analyste s'adresse ou non à la liberté de l'analysant.

Freud ne décharitait pas lorsque, ayant dû admettre que l'analyse de Margaret Csonka avait bel et bien échoué, il invitait sa patiente à s'en aller poursuivre ailleurs l'expérience, qui plus est avec une analyste-femme. Peut-être ne l'aurait-elle pas, encore bien des années plus tard, traité de « rétin » s'il avait su *sans plus*, à l'instant de cette séparation, prendre acte de son échec, autrement dit admettre qu'en le quittant elle exerçait sa liberté. En lui proposant d'aller poursuivre ailleurs une analyse qui n'avait pas eu lieu, il ne se réglait pas sur sa liberté et, du coup, ne se montrait lui-même pas libre.

On sera sensible à ce que peut impliquer de radicalité un tel jeu du déchariter faisant signe à la liberté érotique d'autrui grâce à un autre exemple encore. Intéressé par ce que peut avoir comme effet un *dire-que-non* prenant la forme d'un soulèvement collectif, Foucault se rendit en Iran. Que voulaient, se demandait-il, ceux qui se dressaient devant les chars du Shah en risquant leur peau ? Qu'est-ce qu'un soulèvement ? Qu'est-ce donc qui a lieu lorsque l'on en vient à préférer risquer de mourir (perdre la vie) plutôt que mourir à petit feu (en prolongeant une vie sans vie). Sans ici même reprendre l'ensemble de ce qui peut être appelé une « affaire¹³ », on n'en retiendra qu'un trait. Le « Je préfère mourir plutôt que mourir », dont Foucault fait état dans un entretien avec Farès Sassine¹⁴ au cours duquel il est question de l'affaire iranienne, loin de se réduire à ce qu'il s'en serait allé observer en Iran, est au cœur de sa propre démarche. En témoigne Daniel Defert :

Quand Foucault est parti en Iran, il m'a bien recommandé : « Si je suis pris en otage, aucune campagne. Face au terrorisme, il ne faut céder sur rien¹⁵. »

12. Il y avait lieu de dégonfler cette baudruche (cf. Jean Allouch, *La Psychanalyse : une érotologie de passage*, Paris, Cahiers de l'Unebévue, Epel, 1998).

13. Je m'y suis employé ailleurs : « Quatre leçons proposées par Foucault à l'analyse », *L'Unebévue*, n° 31, « Inéchangeable et chaosmose », Paris, L'Unebévue éd., 2014.

14. *Rodéo*, n° 2, février 2013.

15. Daniel Defert, *Une vie politique. Entretiens avec Philippe Artières et Éric Favereau, avec la collaboration de Joséphine Gross*, Paris, Éd. du Seuil, 2014, p. 72.

Voit-on jusqu'où porte pareille déclaration ? Elle situe le problème envisagé hors champ du charitable politique, du *care* (aujourd'hui si prisé). Le politique, ce serait battre la campagne, faire pression sur les terroristes de façon à négocier avec eux un échange argent contre libération du détenu. À cela, Foucault dit non, non à ceux qui voleraient à son secours, qui, par le souci que l'on aurait de lui, voire par charité, voudraient son bien tout en contrevenant à son éthique (« Il faut ne céder sur rien »). Foucault ? « *A fucking saint*¹⁶ », écrivit David Halperin (en est-il d'autre espèce ? Mis ensemble, les deux termes valent pléonasme). Et ce « non » ne s'adresse pas moins à la liberté du terroriste. Folie ? Que sait-on de la façon dont un djihadiste pourrait réagir une fois plongé dans cette imprévue et inédite situation où il serait averti que personne jamais ne se présenterait pour négocier ?

En septembre 2015, Erri De Luca fit preuve de la même détermination éthique, non pas face au terrorisme mais dans une confrontation avec la justice de son pays. Menacé de prison pour avoir publié une « parole contraire », il refusait tout à la fois de solliciter les circonstances atténuantes (elles ne peuvent être appliquées aux paroles, pensait-il) et de faire appel¹⁷. Christine Papin elle aussi, elle menacée de guillotine, refusait de demander une grâce présidentielle.

Comme les précédents exemples, ces deux derniers (Foucault, Erri de Luca) prennent appui sur l'inexistence de l'Autre. Que penserait-on de la position que Foucault configurait avec Daniel Defert, si l'on savait par ailleurs qu'il croyait en un au-delà ?

Qu'est-ce donc qu'escamote l'interprétation en marge du « déchariter » que je signalais d'emblée ? celle qui le rabat sur le « faire déchet » sur la première analytique du sexe, celle de l'objet *a* ? On aura approché la réponse à cette question en ayant entrevu, dans les exemples présentés, l'équivalence du « déchariter » et du « s'adresser à la liberté d'autrui », si justement indiquée par Lacan invitant l'analyste (l'être à qui l'on peut parler librement) à ainsi régler son intervention. Ce qui se trouve là en jeu n'est pas mince, n'est rien d'autre que l'inexistence du rapport sexuel *que Lacan liait à la liberté*. On a prétendu qu'il n'était pas question de liberté chez Lacan, ce que lui-même a d'ailleurs pu dire. Son propos le plus vif et inattendu concernant la liberté fut dit le 17 février 1971 et comme en passant. Ce jour-là, il mentionne

16. D. Halperin, *Saint Foucault*, *op. cit.*, p. 22. Lee Edelman et Joe Litvak m'ont fait remarquer, amusés, qu'en anglais *holy*, « saint », « sacré », est proche de *hole*, « trou ». L'anglais sert Lacan !

17. Erri De Luca, *La Parole contraire*, traduit de l'italien par Danièle Valin, Paris, Gallimard, 2015.

[...] ce qui s'appelle la liberté, en tant qu'elle est précisément identique à cette non-existence du rapport sexuel.

De là se déduit une définition lacanienne de l'aliénation, l'aliénation dont il fit grand cas lors des deux séminaires qui se suivirent : *La Logique du fantasme et L'Acte analytique*¹⁸. L'aliénation, chez lui, tient à l'existence du rapport sexuel, laquelle existence a de solides défenseurs que l'on n'imagine pas, à commencer par le catholicisme. Les pères de l'Église, bientôt suivis par les théologiens, on fait appel au *logos* grec pour concevoir ce que pouvait bien être un Dieu tout à la fois UN et TRINE. Et ont voulu soumettre l'*erôs* à ce même *logos*. Cela, dès Clément d'Alexandrie (150-215), que cite Foucault en précisant qu'il s'agit du « premier texte où les rapports sexuels conjugaux sont traités pour eux-mêmes et en détail » :

*Clément d'Alexandrie intègre le code reçu des philosophes hellénistiques dans une conception religieuse de la nature, du Logos et du salut. [...] Le kairos du rapport sexuel se définit par le lien de celui-ci avec le Logos. [...] Le Logos est appelé sauveur*¹⁹.

Voici le rapport sexuel sauvé par le *logos* ! Et voici la carte que Lacan a retournée : avec lui, le rapport sexuel est reconnu être soustrait au *logos*. Le sexe est sans raison. Il s'agit bien, chez Clément d'Alexandrie, du rapport sexuel défini, par son caractère productif, en l'occurrence de beaux enfants, de futurs fidèles. Foucault le note (p. 34) : « La nature indique qu'il y a *coextension exacte* [je souligne] entre l'intention procréatrice et l'acte sexuel. »

Ce fut chez Augustin que Lacan trouva l'inspiration qui l'a conduit, en 1953, à proposer un nouveau paradigme (son S. I. R.), rompant ainsi avec le dualisme freudien, intervenant ainsi dans le champ freudien. Lacan a, comme Augustin dans le *De Trinitate* et à sa suite, reporté sur l'homme une pensée trinitaire jusque-là réservée à Dieu. Et, sur cette même base trinitaire, il a retourné la donne catholique. « Vous affirmez, a-t-il fait savoir aux catholiques, que l'*erôs* se laisse appréhender par le *logos* comme un rapport productif (d'enfants), eh bien non ! : il n'y a pas de rapport sexuel. » Telle fut sa liberté à l'endroit de ce Vatican qui tant lui importait, auquel il apportait, avec le borroméen, une formalisation enfin pertinente, de l'étrange conception d'un dieu trinitaire.

18. Voir mes *Nouvelles remarques sur le passage à l'acte*, Paris, Epel, 2019.

19. M. Foucault, *Les Aveux de la chair*, édition établie par Frédéric Gros, Paris, Gallimard, 2018. p. 20 et 23.

L'indication « déchariter » se laisse inscrire dans cette récusation du catholicisme. Jacques Lacan s'élève contre la position catholique selon laquelle *erôs* peut et doit être soumis au *logos*, réglé par lui. Décidément non, l'analyste n'est pas un pasteur des âmes. Il décharite.